

Questionnaire aux candidats à l'élection législative, 1^{ère} et 2^{ème} circonscription des Yvelines, Juin 2022

PREAMBULE

La famille est à la fois une affaire publique et une affaire privée. Elle est, suivant les termes du Code de l'action sociale et des familles, « une des valeurs essentielles sur lesquelles est fondée la société. C'est sur elle que repose l'avenir de la nation » (art R 112-1).

La famille remplit une fonction vitale dans la société, pour la pérennité, la formation et l'humanisation des personnes et leur insertion sociale. Elle a besoin de conditions favorables (économiques, sociales, culturelles ...) pour pouvoir la remplir. La famille est une affaire publique : ce qui soutient la famille est bon pour la personne et pour la société, ce qui l'affaiblit nuit à la personne et à la société.

La politique familiale vise à favoriser les conditions pour que la famille puisse remplir sa mission de cellule vitale de la société, à favoriser la solidarité et à affirmer publiquement la valeur de cet objectif.

Créer une famille demeure une aspiration profonde de la part des jeunes. Si, sous ce terme, il existe aujourd'hui plusieurs définitions et surtout depuis la loi « sur le mariage entre personnes de même sexe », les Associations Familiales Catholiques promeuvent la famille « durable » sous la forme du mariage d'un homme et d'une femme accompagnés de leurs enfants.

L'objet du présent questionnaire n'est pas de rentrer dans un débat philosophique mais de cibler des aspects pratiques qui concernent la famille et pouvant lui nuire ou la favoriser et donc nuire ou favoriser la société.

Sur le périmètre de la 1^{ère} et de la 2^{ème} circonscription, **les AFC représentent 1500 familles comprenant environ 6000 personnes**. Nous ferons part des réponses de chaque candidat à nos adhérents pour les aider dans leur choix.

Vous pouvez répondre aux questions des sections qui suivent en insérant une croix dans la colonne « oui » ou « non » et ajouter votre commentaire le cas échéant.

Nous vous invitons également à conclure ce questionnaire en formulant une « profession de foi » en quelques lignes, synthèse de votre engagement sur les sujets de politique familiale.

FAMILLE STABLE

DIAGNOSTIC

Le nombre de divorces et de séparations après mise au monde d'enfants entraîne une précarisation des familles, une déstabilisation des enfants et une mise à contribution de la collectivité comme le montre les chiffres suivants :

- Plus de la moitié des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté. Toutefois seules 1 / 4 de familles en couples sont classées dans cette catégorie
- Près de la moitié des enfants de couples divorcés ne voit pas leur père plus d'une fois par an
- Une grande majorité des enfants en centre de redressement ont été privés de présence paternelle
- La délinquance des mineurs continue de progresser depuis les années 1980
- L'Aide Sociale à l'Enfance coûte de plus en plus cher à la collectivité

C'est la raison pour laquelle les AFC, fidèles à l'enseignement de l'Eglise, sont attachés à ce que le couple soit l'union indissoluble d'un homme et d'une femme ouverte à la transmission de la vie.

ENJEUX

Il convient d'approfondir et proposer à l'ensemble des citoyens les spécificités fondamentales de l'amour humain. Il faut que l'ensemble de la société se réinvestisse dans l'approfondissement du mariage.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
21	Acceptez-vous l'idée que la famille est la cellule première de la société, le meilleur lieu des apprentissages de la vie en société et de l'apprentissage de la différence ?	X		Au-delà de la symbolique de l'institution familiale sur le plan anthropologique, philosophique, même, la famille est liée à tous les sujets politiques : l'école, la santé, la natalité, le pouvoir d'achat, la transmission. Et pour tous ceux qui sont attachés à la Nation, cadre protecteur contre l'uniformisation mondialiste, la famille est la première communauté humaine. Elle est une cellule constitutive du corps social, le premier maillon de la chaîne solide qui constitue la communauté nationale. Par la politique familiale, la Nation n'a pas uniquement un objectif social, même s'il est bien sûr essentiel : La politique familiale a aussi pour but de permettre aux Français de fonder des familles et, ainsi de rétribuer le service que lui rendent les familles françaises, en tant qu'outil de consolidation de la France.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				<p>Cette cellule élémentaire de la communauté nationale a été bien malmenée par les gouvernements successifs, de François Hollande à Emmanuel Macron. Elle est pourtant redevenue le centre de la vie des Français lors de la crise sanitaire. Le fait que la famille soit plébiscitée par les Français dans toutes les enquêtes d'opinion, dans ce contexte, ne doit rien au hasard.</p> <p>Voilà pourquoi la famille est au cœur du projet de Marine Le Pen et que les députés RN lutteront de toutes leurs forces en faveur de la famille. Nous souhaitons vivement redonner à la famille le rôle de premier maillon de la communauté nationale.</p>
22	<p>Vous engagez-vous à aider à valoriser le "mariage stable » <i>et pour cela à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - développer la préparation au mariage civil pour mieux faire comprendre les responsabilités des époux et mieux les préparer à accomplir leur mission de parents : - accompagner les couples dans la durée, faire connaître et mieux reconnaître le conseil conjugal 	X		
23	<p>La pornographie est un fléau car elle donne une fausse image de l'amour et s'accompagne souvent de violences faites aux femmes. Etes-vous pour l'interdiction de l'accès libre à la pornographie sur internet et pour le maintien de l'interdiction des films à caractère pornographique aux moins de 18 ans ?</p>	X		<p>Le foisonnement des sites violents et pornographiques en ligne, qui ne sont barrés que par une demande invérifiable de confirmation d'âge, expose les mineurs à des contenus choquants. La plus grande partie des contenus visionnés l'est sur téléphone portable. Les dégâts psychologiques, physiologiques et sociaux sont documentés et considérables.</p> <p>Sur téléphone portable également, les applications, par exemple TikTok ou Instagram, permettent à des mineurs d'accéder, et même de répandre, sans aucune modération, des contenus débordant de langage obscène ou à la limite de la pornographie. Cette situation nécessite des mesures pour empêcher les mineurs de moins de quinze ans de posséder des comptes sur les réseaux sociaux. Ces mesures ne seraient pas nouvelles : elles existent</p>

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				<p>déjà pour les mineurs de moins de treize ans, mais sont inappliquées.</p> <p>Afin de favoriser leur respect, il convient d'imposer aux fournisseurs de systèmes d'exploitation (OS) ou de machines (ordinateurs, tablettes, téléphones) qui en sont équipées, ou des fournisseurs d'accès (Orange, Bouygues Telecom, SFR, Free, etc.), d'intégrer par défaut un contrôle actif des contenus explicites (type contrôle parental) et des applications soumises à un âge minimal. Ce contrôle pourrait notamment être l'obligation de renseigner un numéro de carte bancaire.</p>
24	Lors des procédures d'adoption, vous engagez-vous à toujours privilégier l'intérêt supérieur de l'enfant ?	X		<p>Alors qu'environ 11 000 couples reçoivent chaque année un agrément pour adopter, seul un millier d'adoptions a lieu tous les ans, pour la plupart des enfants nés sous X ou orphelins de père et de mère. Les enfants placés par l'ASE ne bénéficient que rarement d'une mesure d'adoption. L'idée qu'ils ont vocation à retourner un jour dans leur famille constitue un obstacle tant juridique que psychologique.</p> <p>En effet, l'adoption plénière entraîne la disparition juridique de la famille biologique au profit de la famille adoptante.</p> <p>Pour tenir compte de ce fait culturel, d'autres options disponibles dans notre droit peuvent, sans aller jusqu'à l'adoption plénière, permettre à l'enfant de rendre plus solide le lien qu'il peut nouer avec une famille de substitution : l'adoption simple, la tutelle, la délégation d'autorité parentale. Cela permettrait à l'enfant de profiter d'une famille de substitution, ou d'une deuxième famille, aimante, elle, y compris après sa majorité. Il convient donc que les pouvoirs publics favorisent l'adoption plénière lorsqu'elle est possible, mais tout autant les formules alternatives susceptibles d'apporter une sécurité affective et matérielle à des enfants et à de jeunes adultes.</p>

TRAVAIL

DIAGNOSTIC

Les nouvelles perspectives de l'organisation du travail avec la numérisation, concrétisées notamment par la crise de la COVID, modifient durablement notre rapport au travail en rendant plus précaire encore la séparation entre vie privée et familiale et vie professionnelle.

La permanence du chômage de masse et la montée des emplois précaires, dans une économie largement dépendante d'une mondialisation effrénée et où la finance devient le régulateur ultime en imposant une logique de rentabilité, entraînent restructuration ou délocalisation.

Le rapport du CESE - "Les jeunes et l'avenir du travail" ; mars 2019 - montre que notre jeunesse n'a pas modifié sensiblement son rapport au travail par rapport à l'ensemble de la population française (70% considèrent que le travail est essentiel pour leur existence). En revanche, elle est plus encline à la quête du sens et de valeurs (RSE / Responsabilité Sociale des Entreprises) et moins à la réussite financière. L'équilibre de vie prend donc une place prépondérante et questionne alors notre modèle.

Plus enclins au court terme (les générations Y et Z zappent, conséquence de l'omniprésence des TIC/Technologies de l'information et de la communication), les jeunes ne développent pas forcément la même loyauté envers leurs employeurs que leurs aînés. Sans doute aussi sont-ils plus confrontés à la précarisation du travail où stages et CDD constituent leur horizon immédiat. En somme le CESE souligne les tensions entre les aspirations de la jeunesse et la réalité du monde du travail, ce dernier n'ayant pas su s'adapter aussi rapidement à la massification de l'enseignement supérieur entraînant un sentiment de déclassement. Le modèle proposé ne permet donc plus aux générations montantes de trouver leur place.

Enfin, l'accentuation des changements et des techniques en permanente évolution dans le monde du travail, associée à la pression économique et culturelle, constituent un frein puissant pour le choix délibéré de faire une pause dans une carrière professionnelle pour éduquer des enfants. Cela prive ainsi la Nation d'une jeunesse et de futurs actifs ayant bénéficié d'un environnement propice - le noyau familial - pour grandir "en force et en sagesse".

ENJEUX

Redonner au travail sa valeur fondamentale permettant l'épanouissement personnel et la stabilité familiale, au profit de l'homme et au service du Bien Commun et non plus uniquement au service d'enjeux strictement financiers.

Le retour de l'équilibre vie professionnelle, vie familiale et personnelle est un facteur de consolidation de la Nation aujourd'hui largement divisée.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
31	Pour favoriser le libre choix pour les parents entre vie familiale et vie professionnelle, êtes-vous d'accord avec les propositions suivantes : - Favoriser la formation durant le congé parental pour conserver son employabilité ?	X		Cette proposition paraît intéressante en effet surtout à l'heure de la formation à distance
31bis	- Développer la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les parents qui ont choisi de s'arrêter de travailler pour éduquer leurs enfants ?	X		L'éducation des enfants permet en effet de développer plus particulièrement certaines compétences, il paraît tout à fait pertinent de voir comment valoriser cela
31ter	- Donner le choix entre un congé parental court bien rémunéré (1 an rémunéré à 75% de la rémunération annuelle, à prendre indifféremment par l'un ou l'autre conjoint qui	X		Idée intéressante à creuser (avec les associations mais aussi les syndicats employeurs)

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
	pourraient aussi se le partager) et un congé long de 3 ans indemnisé, à répartir aussi entre les parents.			
32	Soutenez-vous le maintien d'une journée commune de repos, traditionnellement le dimanche en France, facteur de cohésion familiale et sociale, en proposant la réécriture de la loi Macron de 2015 « Croissance et activité » libéralisant le travail du dimanche ?	X		
33	Pour les mères de famille, êtes-vous favorable à mieux prendre en compte les périodes consacrées à élever des enfants dans la couverture sociale et le calcul des retraites (retraites équitables par rapport à celles qui ont eu des carrières professionnelles sans interruption) ?	X		Il faut en effet pérenniser le dispositif de trimestres acquis par enfant tel que cela existe dans le régime de retraite actuel ; Avec la réforme annoncée il existe un vrai risque de voir disparaître ce dispositif
34	Êtes-vous favorable pour offrir un vrai choix entre les modes de garde des enfants avec un niveau d'aides publiques équivalent quel que soit le mode de garde choisi ?	X		
35	Êtes-vous favorable pour inclure un volet familial dans la responsabilité sociale des entreprises (RSE), systématiser les critères liés à l'amélioration de la conciliation vie familiale et vie professionnelle dans les systèmes d'évaluation sociale des entreprises et imposer dans les négociations paritaires sur les prestations mutuelles santé et prévoyance la prise en compte de la famille ?	X		

ETHIQUE ET ECOLOGIE DE L'HOMME

DIAGNOSTIC

Le respect de la vie humaine n'est pas moins important que celui des espèces animales (loi sur le bien-être animal) ou botaniques (loi interdisant l'huile de palme pour limiter la déforestation). A ce titre, l'IVG n'est pas une méthode "normale" du contrôle des naissances et sa promotion/banalisation systématique par l'Etat et/ou des organismes en dépendant aussi bien que par des associations ne sert pas le bien commun auquel nos familles sont particulièrement attachées.

Cette logique s'étend encore davantage dans notre société avec la tentation du transhumanisme qui prend une forme désormais idéologique au mépris d'une acception bien comprise des lois naturelles inaliénables : on peut mentionner les tentatives du législateur de réguler l'IVG, l'euthanasie, la GPA/PMA ou bien encore l'adoption au nom de la liberté individuelle et au mépris du bien collectif et des consciences de chacun.

L'encyclique "Laudato si" a montré cette incohérence écologique qui consiste à faire croire que l'être humain n'est pas partie intégrante de l'ordre naturel et appelle à une prise de conscience pour remettre l'homme au centre de nos décisions. Il ne s'agit pas de tourner le dos au progrès technique mais bien d'en faire un usage au service de l'homme dans tous ses états et dimensions (à naître, diminué et affaibli ou encore finissant) pour lui conserver toute sa dignité et sa place au sein d'une société soucieuse de chacun.

ENJEUX

Nous considérons que le législateur doit préserver la place singulière de l'homme et que son action doit être guidée par le respect inconditionnel de la vie en posant les jalons d'une écologie véritable et cohérente, fondée sur une approche raisonnée et qui n'intervient pas l'ordre naturel des choses.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
11	Etes-vous favorable à l'établissement d'un bilan des évolutions législatives sur l'avortement, à restaurer le délai de réflexion et à développer les études sur les facteurs de risque ?	X		
12	Etes-vous favorable à un accompagnement équilibré des femmes enceintes en détresse, lorsqu'elles s'adressent à des organismes de type Planning Familial, afin que systématiquement et de façon étendue, leur soient également présentées toutes les solutions d'accompagnement leur permettant de garder leur enfant ?	X		
13	Vous engagez-vous à promouvoir une réduction du nombre d'IVG comme objectif de politique de santé publique ?	X		
14	Vous engagez-vous à vous opposer à l'inscription de l'IVG comme droit fondamental dans la charte de l'UE et dans la constitution française ?	X		
15	Vous engagez-vous à voter contre toute loi qui permette l'euthanasie ?	X		Nous nous opposons fermement à toute loi permettant l'euthanasie
16	Vous engagez-vous à promouvoir un programme ambitieux (y compris financièrement) pour le développement des soins palliatifs ?	X		

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
17	Vous engagez vous pour une réécriture de la loi dite « Taubira » afin qu'elle puisse préserver la filiation père-mère-enfant et qu'elle supprime le remboursement de la PMA pour célibataires et couples de femmes qui ne relève pas de la solidarité nationale ?		X	Dans la suite du moratoire sur les sujets sociétaux annoncé par Marine Le Pen durant la présidentielle, nous nous engageons à ne rien modifier sur ces questions durant 3 ans
18	Vous engagez-vous à interdire la GPA (gestation par autrui) demandée par des couples français y compris lorsqu'elle est réalisée en dehors du territoire français ?	X		Nous souhaitons fermement que l'interdiction de la Gestion pour Autrui (GPA), technique qui se fonde sur la marchandisation du corps de femmes, soit renforcée pour éviter les contournements de la loi en ayant recours à des filières étrangères. La loi française devant être respectée et pas être contournée, nous refuserons de reconnaître la filiation des enfants nés à l'étranger par GPA.
18bis	Vous engagez-vous à revoir les accords ou traités internationaux qui nous contraindraient à entériner dans notre corpus législatif la GPA ?	X		
19	Vous engagez-vous à vous opposer aux campagnes d'affichages choquantes à caractère sexuel ou dégradant pour l'être humain ?	X		

POLITIQUE FAMILIALE

DIAGNOSTIC

Régulièrement saluée pour expliquer le dynamisme de la démographie française, la politique familiale ne répond pourtant plus aux besoins des familles. Les réformes conduites, souvent sous la forme d'ajustements purement comptables, au profit des mesures sociales, portent atteinte à sa cohérence et à sa stabilité dans le temps qui sont les conditions mêmes de son efficacité. Alors qu'une politique familiale se distingue normalement d'une politique sociale, elles sont maintenant confondues. Les indicateurs en attestent : jusqu'en 2011, la France se caractérisait par un indice de fécondité supérieur à 2 (2 enfants par femme) qui plaçait la France, en tête des pays européens. Cet indice s'est fortement réduit par la suite 1,96 en 2015, 1,83 en 2019 et 1,80 en 2020.

La famille est une richesse dont la société ne peut se passer. Ce n'est pas un ensemble d'individus à assister. « Pas d'enfants » signifie « pas de croissance » et « pas de retraites » ! La politique familiale, généreuse à sa conception, est devenue illisible, complexe, et d'une efficacité mitigée. Devenue sociale plutôt que familiale, elle ne traduit plus la reconnaissance de la Nation pour ceux qui ont des enfants.

ENJEUX

La politique familiale doit avoir pour effet de rétablir l'égalité de niveau de vie entre les familles avec enfants et celles sans enfant en reconnaissant son aspect universel et l'apport indispensable des familles à la nation.

Par sa politique familiale, la nation reconnaît le rôle essentiel de la famille pour élever des enfants et en faire des adultes responsables, socialisés et utiles à la société.

Chaque famille doit percevoir des revenus dignes issus du travail de ses membres. Grâce à une politique fiscale adaptée, l'impôt rétablit l'équilibre entre les familles avec enfants à charge et les autres contribuables.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
41	Vous engagez-vous à promouvoir une politique familiale sur la longue durée en la distinguant bien de la politique sociale et fiscale ?	X		
42	Vous engagez vous à favoriser la restauration des allocations familiales sans condition de ressources ?	X		
43	Vous engagez vous à instaurer une progressivité des allocations familiales en fonction de l'âge pour tenir compte de la variation des charges liées à l'éducation ?			
44	Vous engagez-vous à augmenter le quotient familial et à en supprimer le plafonnement ?			

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
45	Vous engagez-vous à prendre en compte le travail utile mais non rémunéré pour le calcul des retraites afin que les personnes qui ont arrêté de travailler pour élever leurs enfants aient des retraites équitables ?			
46	Vous engagez-vous à étudier une refonte de la politique familiale, sociale et fiscale, qui pourrait être rendue beaucoup plus simple et lisible par la mise en place d'un Revenu d'Existence (cf. Travaux de l'Association pour l'Insertion d'un Revenu d'Existence) ?		X	Si la simplification est bien un objectif, la seule réforme d'envergure que nous défendons est de réserver certaines prestations sociales (exemple allocation familiale) aux seules familles françaises

LAÏCITE

DIAGNOSTIC

Depuis la Révolution française, le concept de laïcité porte une histoire conflictuelle qui avait trouvé un relatif équilibre avec la loi du 9 décembre 1905. Celle-ci établit que la République assure la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes, ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. C'est le principe de séparation de l'État et des religions, l'État devenant neutre à l'égard des confessions religieuses. Alors qu'il a toujours existé un courant anticlérical rejetant l'exercice de la religion dans la sphère de la vie privée, la montée de l'Islam en France a relancé la question de la laïcité. Les lois « sur les signes religieux dans les écoles publiques » (2004), « interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public » (2010), l'affaire de la crèche « Baby-Loup » de Chanteloup-les-Vignes, l'assassinat du professeur d'histoire Samuel Paty, la demande de plus en plus appuyée de suppression des statues à caractère religieux de l'espace publique... montrent un transfert du principe de laïcité et de l'exigence de neutralité de l'État vers la société civile (et des agents du service public vers les usagers de l'espace public). Les partisans de cette « nouvelle laïcité » ne veulent plus seulement un État laïc, mais une société laïque, voire athée alors que certaines mouvances islamiques tentent d'imposer leur religion dans la sphère publique.

ENJEUX

Cette évolution vers une sécularisation de la société avec une laïcité conçue de manière extensive (s'imposant à tout individu hors de la sphère de l'intime) soulève de nombreuses questions. Elle impose des limites aux libertés de conscience et de culte et à des libertés individuelles qui n'existaient pas auparavant. Les conséquences sont nombreuses et sont susceptibles d'impacter l'éducation et la vie scolaire des enfants (aumôneries, programmes scolaires, cantine...) mais aussi les subventions versées par les organismes publics (CAF, directions départementales, ministères, conseils départementaux et régionaux...) à la vie associative (mouvements scouts, associations de jeunes et de loisirs, activités de soutien à la parentalité...).

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
51	Vous engagez-vous à affirmer que la laïcité a pour objet de protéger la liberté de conscience et d'expression de ses convictions philosophiques ou religieuses, sous la seule réserve du respect de l'ordre public et des convictions d'autrui ?	X		
52	Vous engagez-vous à travailler à une redéfinition de la laïcité qui rejette ses 2 conceptions extrêmes à savoir le laïcisme et l'islamisme et qui rappelle l'importance des religions pour le lien social, la solidarité, la lutte contre l'exclusion et l'apport du dialogue interreligieux à la paix civile ?	X		
53	Défendez-vous l'enseignement confessionnel dans les écoles sous et hors contrat d'association avec l'État, éventuellement sous contrôle d'une commission composée de fonctionnaires de l'État et d'autorités religieuses pour en éviter les dérives radicales ?	X		
54	Défendez-vous la présence de statues ou autres objets du patrimoine religieux de la France dans l'espace public ?	X		

EDUCATION ET ECOLE

DIAGNOSTIC

L'éducation est clé pour la sortie de crise (le taux de chômage 1 à 4 ans après la sortie du système de formation est de 48 % pour les non-diplômés contre 11 % chez les détenteurs d'un diplôme de niveau bac+2 ou supérieur¹), pour la productivité, qui dépend du capital humain dans une économie de la connaissance, pour la cohésion sociale et la réduction des inégalités, pour la citoyenneté, la confiance dans les institutions représentatives. Or le système éducatif français s'est effondré avec le recul dans ses performances depuis 2000 passant des 15^e et 11^e rang en lecture et mathématique au 23^e et 25^e rang. En France, ce sont 40 % des enfants qui ne maîtrisent pas en sixième les bases de la lecture, de l'écriture et du calcul. La dégradation est également observable dans la Recherche avec la chute de la 5^e à la 12^e place mondiale pour les publications les plus citées. Pourtant ce n'est pas faute de moyen, puisque la France consacre 6,7% de son PIB à l'éducation ce qui est au-dessus de la moyenne de l'OCDE.

« Les véritables raisons, comme l'a indiqué la Cour des comptes, résident dans la centralisation paralysante du système et l'absence d'autonomie des établissements, dans l'archaïsme et la rigidité du statut des enseignants, dans les insuffisances de l'évaluation »²

Dans le même temps, on constate que l'offre de l'enseignement privé sous contrat de l'école maternelle au lycée, est limitée à 20 % alors qu'il affiche des performances très supérieures à recrutement et territoire identiques. Pour les écoles hors contrat³, la loi « séparatisme » confère au préfet le pouvoir de fermeture administrative restreignant la liberté d'enseignement au lieu de lutter contre le fléau de l'idéologie séparatiste et l'entrisme communautaire.

Dans un autre registre, les pratiques numériques de la jeunesse est une source d'opportunités mais qui a connus de graves dérives (cyberviolences, pornographie, harcèlement, désinformation).

Enfin, une récente étude menée par l'IFOP à la demande de SOS Education⁴ laisse apparaître un niveau de défiance des parents envers l'Education Nationale préoccupant : que ce soit pour résoudre l'inégalité des chances, pour lutter contre les faits de violence dans les établissements (sans parler de l'homicide de Samuel Paty), ou encore pour contrôler avec plus de transparence les choix des interventions d'association qui n'ont pas leur place à l'école (ex : association pro LGBT diffusant des supports choquants participants à la déstabilisation affective des enfants).

L'école apparaît aujourd'hui en grande difficulté malgré les ambitions de « Refondation de l'école ».

¹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2429772>

² Le temps n'est plus aux ajustements à la marge mais à une transformation radicale, autour de six grands principes / 10 janvier 2022 N. Baverez

³ La France compte 1575 écoles indépendantes début 2020 : École Montessori, Ecole de Production, école bilingue source : <https://www.fondationpourlecole.org/plus-de-100-ouvertures-a-la-rentree-2020-les-ecoles-independantes-continuent-a-diversifier-le-systeme-educatif-francais/>

⁴ Baromètre "Quand les parents notent l'école" 2021 réalisé auprès de 1 002 parents d'élèves par l'IFOP pour l'association SOS Éducation

ENJEUX

Redéfinir le rôle de l'École, ses missions, le rôle des parents, la place de l'Etat.

Les pères et mères sont les premiers et principaux éducateurs et doivent le rester, mais ils ne sont pas les seuls. L'Etat soutient les parents dans leur mission éducative, mais ne se substitue pas à eux. Les parents délèguent leur autorité parentale et demandent à l'école de transmettre les savoirs fondamentaux à leurs enfants (lire, écrire, compter), mais ils restent responsables de leurs enfants et sont investis auprès de l'école. L'enseignement ne peut se faire sans éducation pendant le temps scolaire. L'école ne peut tout faire et répondre à tous les maux ou tous les besoins de la société. Elle doit rester centrée sur sa mission d'enseignement et ne pas être transformée en outil de transformation de la société.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
61	Que signifie pour vous- l'idée que les parents sont « les premiers éducateurs » de leurs enfants et que l'Etat doit donc mieux promouvoir et mieux préserver la place des parents dans l'éducation de leurs enfants ? ex : rôle des parents pour contrôler les contenus susceptibles de choquer les jeunes et mise en œuvre de sanctions pénales / pécuniaires contre les sites ou plateformes.			Si les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l'école a bien évidemment une place prépondérante dans l'éducation de la jeunesse de France.
62	Considérez-vous qu'il soit de la compétence de l'Education Nationale de dispenser des cours d'éducation affective et sexuelle à des enfants, et de promouvoir l'orientation sexuelle, la théorie du genre, l'idéologie transgenre ?		X	L'Éducation nationale, plus qu'un service public, est une institution chargée de la transmission à nos enfants des valeurs de la démocratie, de la République et des connaissances. L'école est le conservatoire vivant du patrimoine des savoirs accumulés depuis des siècles, composant le trésor intellectuel, moral, culturel, scientifique et technique de la civilisation française et du monde occidental. Cette mission de transmission vise plusieurs objectifs : l'insertion future des élèves dans le tissu économique et social, bien sûr ; mais aussi l'assimilation des élèves étrangers ou immigrés. Enfin, l'école est aussi le principal vecteur de l'ascension sociale et du renouvellement des élites, par le travail et le mérite scolaires. Mais l'école ne parvient plus à mener à bien ses missions, du fait de l'aberration des politiques

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				<p>publiques éducatives menées depuis cinquante ans.</p> <p>Nous sommes totalement opposés à ce que soient promus l'orientation sexuelle, la théorie du genre ou l'idéologie transgenre.</p> <p>Nous voulons le renforcement de l'exigence de neutralité absolue des membres du corps enseignant en matière politique, idéologique et religieuse vis-à-vis des élèves qui leur sont confiés.</p> <p>Accroissement du pouvoir de contrôle des corps d'inspection en la matière, et obligation de signalement des cas problématiques sous peine de sanctions à l'encontre des encadrants.</p>
63	Considérez-vous normal que la pilule du lendemain soit distribuée aux mineures sans information des parents ?		X	
64	Face au déclin de l'Education Nationale, au décrochage scolaire, que pensez-vous de l'écriture inclusive ⁵ ?		X	<p>Depuis des décennies, les gouvernements successifs ont laissé s'opérer une entreprise de déconstruction de l'école quand ils ne l'ont pas ouvertement favorisée. Démagogie, laxisme et relativisme privent nos enfants de repères et de valeurs pourtant essentiels à la cohésion sociale et nationale. L'écriture inclusive en fait partie.</p>

⁵ Ses partisans considèrent en effet que la langue française est sexiste. Selon l'Association pour la prise en compte du handicap dans les politiques publiques et privées (APHPP), l'écriture inclusive est discriminante pour les personnes « en situation de handicap en leur rendant les textes inaccessibles » comme pour les personnes dyspraxiques, dysorthographiques et dyslexiques, eux-aussi « dys »-criminés par ce modèle rédactionnel.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
65	Que pensez-vous du Wokisme ⁶ , de la cancel culture ⁷ et du décolonialisme ambiant, importés des Etats-Unis ?		X	Ces notions gangrènent notre Nation au plus haut point. Nous les+ combattons sans relâche.
66	Comment compteriez-vous aborder la lutte contre la cyberviolence, le harcèlement et la pornographie ?			
67	Soutenez-vous l'organisation d'Etats Généraux de l'éducation pour aboutir à un diagnostic très largement partagé qui viserait avec précision des chantiers prioritaires ?	X		La restauration de notre système éducatif est vitale pour l'avenir de notre pays et de notre civilisation. Notre programme national de restauration de l'école de France repose sur trois principes essentiels :
68	Etes-vous d'accord pour instiller de la subsidiarité à tous les niveaux du système scolaire : donner de l'autonomie aux rectorats, aux chefs d'établissements scolaires, aux professeurs ?			- Restaurer l'efficacité du système éducatif, en organisant une remise à plat des méthodes pédagogiques et des contenus, et en restaurant l'école comme vecteur de transmission de l'Histoire de France et de son patrimoine. - Restaurer l'autorité du maître et de l'institution scolaire, en revalorisant les salaires des enseignants, et en apportant à ces derniers une protection sans faille face aux pressions dont ils sont quotidiennement victimes. - Restaurer la sérénité de l'école, en mettant fin à la doctrine de l'école ouverte et à l'impunité structurelle dont bénéficient les auteurs de troubles, couverts par la lâcheté de l'administration.

⁶ « Être woke », c'est être conscient des injustices sociales, politiques, et lutter contre le racisme et l'oppression vécue par certaines minorités. Une lutte radicale portée par les militants antiracistes, féministes et LGBT. Cf. Section « Espérance »

⁷ Face à une personne (ou une entreprise) dont le comportement ou les propos sont perçus comme inadmissibles, les adeptes du mouvement woke n'hésitent pas à appeler au boycott de l'individu accusé. L'objectif est de faire disparaître ce dernier de l'espace public, de le rendre inaudible

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
66	Etes-vous favorable à la réhabilitation du travail, de l'excellence et du mérite en réinvestissant les langues anciennes, les mathématiques et les sciences, le « par cœur » ⁸ et l'enseignement chronologique de l'histoire ? Que proposez-vous ?	X		Il est pour l'ensemble des élus du Rassemblement National urgent de reprendre en main le contenu et les modalités des enseignements, et renforcer l'orientation précoce des élèves, pour rétablir l'excellence éducative à la française. Le programme du RN est à cet effet fort complet

ESPERANCE

DIAGNOSTIC

Depuis les dernières élections législatives, la perception des Français sur l'avenir de la société ne s'est guère améliorée : 64 % sont pessimistes sur l'avenir de la société française et comme à l'accoutumée, ils sont individuellement plus optimistes pour leur avenir personnel, sur la base du sondage ELAB / BFM d'août 2019. L'IFOP pour le JDD en août 2021 confirmait ce constat et les derniers mois jalonnés par la crise de la COVID ou par la guerre en Ukraine ne sont pas de nature à améliorer significativement la situation. Nous considérons que cette situation traduit une perte de repère et d'appartenance à la collectivité nationale. Cette absence d'espérance se révèle par des pathologies individuelles et sociales. Le socle commun, le contrat collectif cèdent le pas à l'individualisme voire au rejet de l'autre et dans le pire des cas aux communautarismes ou aux replis identitaires.

Dans ce contexte, l'action politique perd une partie de sa légitimité (l'abstention grandissante lors des élections ou bien l'adoption de lois fondamentales - bioéthiques - par une Assemblée clairsemée sont assez révélatrices). La crise de confiance envers nos représentants devient un écueil/obstacle quasi insurmontable et le Bien Commun un horizon inatteignable.

Par ailleurs, on assiste à l'émergence de l'idéologie "woke", qui remet en cause les racines mêmes de la loi naturelle, la vision de la famille, de l'homme et de la femme et de l'unité du genre humain, que ce soit à travers l'antispécisme, le féminisme, l'écologisme, l'antiracisme, le gender. Cette "cancel culture" vise à mettre en place une culture non seulement nouvelle mais très exactement une culture et une morale « inversées ». Or, « une démocratie sans valeurs, prévient l'encyclique *Centesimus annus*, se transforme facilement en un totalitarisme déclaré ou sournois, comme le montre l'histoire. [...] en un monde sans vérité, la liberté perd sa consistance et l'homme est soumis à la violence des passions et à des conditionnements apparents ou occultes. »

⁸ <https://etudiant.lefigaro.fr/article/pourquoi-l-apprentissage-par-coeur-est-finalement-efficace>

ENJEUX

Il s'agit de rendre confiance en un avenir commun à partir duquel pourra se développer la foi dans son pays et la fierté d'appartenance.

Il s'agit également de construire notre société sur des fondements anthropologiques qui ne soient pas destructeurs.

En même temps, il s'agit de définir et d'adapter aux problématiques du temps présent les mécanismes de solidarité, dans le but principal de protéger chacun de l'insécurité et de lui permettre d'agir pour le Bien Commun, vers des objectifs partagés.

La France et les Français doivent être conscients des défis à relever et en même temps reprendre confiance dans leurs atouts, puiser dans leur culture, leur génie propre. Demain, c'est à eux de le construire.

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
71	Etes-vous d'accord pour enseigner à l'école le « récit national », en histoire, pour prendre conscience du travail de construction conduit par les Français aussi loin que nous remontions dans notre histoire ?	X		Nous souhaitons que le nombre d'heures de cours des élèves du primaire soit significativement accru. L'une des causes des difficultés que rencontrent de trop nombreux élèves pour acquérir les connaissances fondamentales en lecture, en écriture et en calcul tient en effet au fait que le nombre d'heures de cours à l'école primaire n'a cessé de diminuer (près de 20 % depuis 1966). Parmi nos mesures, nous souhaitons également que l'enseignement dans le primaire donne une priorité absolue au français, aux mathématiques et à l'histoire de France. Ce qui est acquis à l'école primaire, notamment dans les premières années, est fondamental, non seulement pour la suite du parcours scolaire des élèves, mais pour leur vie professionnelle et leur vie d'adulte. Il est donc crucial de consacrer un temps d'enseignement suffisant aux matières fondamentales.
72	Etes-vous d'accord pour fixer des limites strictes à l'endettement national laissé aux générations suivantes ? Celles-ci ne devraient supporter aucune charge autre que celle liée à des investissements d'infrastructure dont elles auront encore le bénéfice.	X		La situation économique de notre pays n'est guère reluisante bien que les dirigeants qui se sont succédé ont tous été présentés comme des « Mozart de l'économie ». Nous ne croyons pas à la fatalité et croyons qu'une autre politique est possible, une politique qui mettra l'État à sa juste place, qui permettra la

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
				<p>préservation de notre modèle social et qui donnera à notre pays les outils pour aborder sereinement les défis du futur.</p> <p>Parmi les mesures que nous proposons, il s’agira de réorienter notre économie vers le principe du localisme et du patriotisme économique.</p>
73	Etes-vous d’accord pour favoriser la transmission de l’héritage / du patrimoine au sein d’une famille ?	X		<p>Il est fondamental pour le Rassemblement National d’encourager la préservation du lien entre générations. A cet effet, nous nous battons pour baisser les impôts sur les donations et successions.</p> <p>La transmission entre générations, l’héritage, quelle que soit sa forme doit être encouragée ; c’est le contraire du chacun pour soi, il est en outre profondément écologique, car il vise à transmettre un pays, une terre, une maison si possible dans un meilleur état que celui dans lequel on l’a trouvée.</p> <p>Par rapport à la situation existante, dans le but de favoriser la circulation de l’argent dans l’économie et le soutien aux jeunes, notamment aux jeunes familles, la première mesure que nous proposons sera l’alignement du régime fiscal des donations des grands-parents au profit des petits-enfants sur celui des donations des parents au profit des enfants. Dans le même temps, ces donations bénéficieront d’un abattement de 100 000 € tous les dix ans contre 15 aujourd’hui.</p> <p>Pour ce qui est des droits de succession, sortiront de l’assiette de calcul, les biens immobiliers à hauteur de 300 000 euros. L’objectif de cette mesure est de préserver la transmission du patrimoine au sein des familles et donc l’enracinement.</p>
74	Vous engagez-vous à prendre toutes dispositions qui visent à lutter contre l’insertion de l’idéologie “woke” (importée et hors de notre culture) dans notre corpus législatif ?		X	Voir question 65 !

Q	Questions	Oui	Non	Commentaire
75	Etes-vous favorable pour redonner aux députés la possibilité d'exercer un mandat exécutif local pour enraciner leurs prises de décisions sur la base d'une connaissance de terrain ?			Les élus RN sont d'abord des élus de terrain enracinés dans leur territoire et n'ont nul besoin de cumuler des mandats pour être au plus proche des Français.
76	Etes-vous favorable pour limiter au régalien le champ d'action de l'Etat et pratiquer une véritable subsidiarité (tout en réduisant les strates administratives) pour permettre une meilleure visibilité et plus grande efficacité en s'appuyant notamment sur le bénéfice de la digitalisation ?	X		Nous souhaitons également que soit instauré le Référendum d'Initiative Citoyenne et que la proportionnelle soit mise en place.

PROFESSION DE FOI

Dans cette section, **en guise de conclusion et en quelques lignes**, nous vous invitons à **formuler votre profession de foi sur votre politique en faveur des familles** (vos motivations, vos objectifs, ...) :